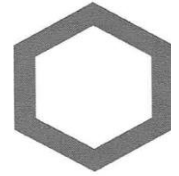




L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal
Saint-Philippe-de-Néri



Mars 2023

Vol. 30 No 263

CLUB DES 50 ANS ET PLUS, FABRIQUE,
CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, BIBLIOTHÈQUE CLAUDE-BÉCHARD
CLUB LIONS, GARDE PAROISSIALE, ÉCOLE SAINT-PHILIPPE,
COMITÉ D'EMBELLISSEMENT, COMITÉ FAMILLES, AÎNÉS et LOISIRS

Capsule d'espérance : Le pardon, c'est déverrouiller la porte pour libérer quelqu'un... et se rendre compte que vous étiez le prisonnier. *Max Lucado*

BIBLIOTHÈQUE

Club de lecture estival : Le matériel a été commandé pour cet été; en nouveauté, il y aura un code d'accès Web inclus dans la trousse. Les enfants pourront ainsi avoir accès à de nombreuses activités.

Concours « billet d'or » : Ceux et celles qui ont fréquenté la bibliothèque le mardi 21 février ont eu la chance de chercher un billet d'or à travers la bibliothèque; par la suite, ils pouvaient s'inscrire en ligne pour gagner des prix.

Exposition thématique : Nous accueillons plusieurs livres et ce jusqu'en mai sur le thème « **L'art de la rénovation** ».

Livres à vendre : La bibliothèque continue d'offrir le livre de M. André Michaud et l'album-souvenir du **150e** au coût de 20 \$.

Horaire : La bibliothèque est ouverte les mardis soir de 19 h à 20 h 30 et les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15.

Bénévoles recherchés : Notre message a été entendu; quelques nouvelles bénévoles

sont maintenant en formation. Nous les remercions de leur implication.

Bonne lecture!

Luce Garon

INFO-LIONS

Le souper spaghetti et le tirage de la loterie reviennent en présentiel, le dimanche 16 avril, à la salle municipale de Mont-Carmel. Le souper est au coût de 15 \$. Les membres Lions auront des cartes en leur possession; manifestez votre intérêt. Le prix est réduit pour les enfants; c'est gratuit pour les 5 ans et moins.

Partie de sucre : Le club Lions a accepté de défrayer le coût de la tire pour tous les enfants de Saint-Denis, Saint-Philippe et Mont-Carmel qui étaient présents à la partie de sucre du club de ski de fond, le 5 mars.

Merci de votre encouragement lors de l'achat d'un billet de loterie et de votre participation à l'une ou l'autre de nos activités.

Lion Luce Garon

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221
Secrétaire-trésorière: Judith Bérubé 498-5622
Montage: Judith Bérubé 498-5622
Courrier: Lise Joncas 498-3275
Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266
Rédaction et correction :
Luce Garon 498-3130
Rachel G. Albert 498-3221

OFFRE D'EMPLOI **JOURNALIER** **AUX TRAVAUX PUBLICS**

La Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est à la recherche d'une personne qualifiée pour un poste temps plein.

Responsabilités :

- Assurer la réalisation des travaux publics municipaux tels que décrétés par le Conseil, le tout conformément aux normes en vigueur;
- Effectuer l'entretien et la réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité;
- Assister à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi que des systèmes de traitement d'eau potable et des eaux usées;
- Assurer l'entretien des gazons et des infrastructures de la municipalité;
- Opérer les équipements de déneigement, ainsi que les équipements d'entretien;

- Arroser et entretenir la glace de la patinoire extérieure;
- Effectuer de menus travaux d'entretien et de conciergerie;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui lui sont assignées par son superviseur.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires « DES »;
- Être disposé à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine;
- Être disponible le soir et la fin de semaine lorsque la patinoire est ouverte;
- Être disponible sur appel selon les conditions climatiques ou lors des urgences;
- Avoir une bonne capacité physique est nécessaire pour pouvoir accomplir ce travail;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5;
- Posséder des habiletés manuelles en menuiserie, plomberie et électricité serait un atout;
- Être en mesure de suivre certaines formations.

Il s'agit d'un **poste permanent à temps plein avec un horaire de travail de 35 heures/semaine flexibles**. Le salaire sera à déterminer. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées par téléphone pour une entrevue.

Date limite pour postuler : 14 avril 2023

Date de l'emploi : 8 mai 2023

COMITÉ DES 50 ANS ET PLUS

Nouveauté : Les clubs des 50 ans et plus de Saint-Denis et de Saint-Philippe se sont réunis pour planifier un souper spaghetti qui a eu lieu à la salle municipale de Saint-Denis le 3 mars dernier. À notre connaissance, nous n'avions jamais vu un partenariat semblable. Merci aux gens de Saint-Philippe qui ont pris part à ce souper et à la soirée dansante qui a suivi.

Jeux du mardi : Nous avons souligné la St-Valentin en tirant au sort un Valentin et une Valentine qui ont dû réciter un poème sur l'amour. M. Jacques Marquis et Mme Muriel Lavoie ont eu cet honneur. On a récidivé avec un autre poème sur un autre thème avec Mme Nicole Dionne et M. Gilles Gallant.

Marche du mercredi : Les joyeux randonneurs sont moins nombreux que l'an passé, mais ils sont fidèles au rendez-vous, beau temps, mauvais temps. Merci aux bénévoles du club de ski pour l'accueil et l'entretien des pistes. Ces 2 activités se termineront à la fin du mois de mars.

Spectacle country : Nous avons invité de nouveau M. Langis Laflamme qui se produira le mardi 18 avril, à 13 h 30, au chalet du club de ski de fond pour un spectacle « *spécial country* ».

Cinéma : Surveillez la publicité; il y aura une autre journée « cinéma » à la mi-mars à prix rétro. Merci de montrer par votre présence votre intérêt pour les activités organisées. C'est un bon moyen de se rencontrer et de faire de nouvelles connaissances.

Luce Garon, sec.-trés.

CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE INC.

Comme d'habitude, les activités hivernales au club de ski de fond sont soumises aux caprices de Dame Nature, mais les bénévoles sont toujours fidèles au poste pour accueillir les adeptes de plein air et les gens qui veulent socialiser. Venez en profiter avant la fin de la saison.

Trois activités spéciales ont eu lieu à notre centre au cours des 15 derniers jours : le souper au poulet BBQ le 18 février, Glissons en famille le 25 février et la partie de sucre le 5 mars. Merci à toutes les personnes qui y ont participé. Un merci particulier à notre sucrier M. Bertin St-Onge et à tous les autres bénévoles qui ont contribué au succès de ces activités. De nouvelles personnes nous ont même prêté main forte, ce que nous avons beaucoup apprécié.

Pour la location du chalet, contacter Hélène ou Alain au 418 498-2513.

Alain Castonguay, président

CÉLÉBRATIONS

Prendre note qu'à compter du **9 avril**, jour de la **messe de Pâques**, les messes seront célébrées dans l'église, en alternance avec les célébrations de la Parole.

MOT DE LA RÉDACTION

Tombée pour le journal de mars: **31 mars**.

**N'oubliez pas d'avancer l'heure
ce samedi en fin de soirée.**

Heureuse fête de Pâques!

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Nous continuons les commentaires du juge évaluateur pour l'attribution des fleurons.

Domaine résidentiel : en 2019, 121/200 et en 2022, 114/200

Le domaine résidentiel est standard comme la plupart des municipalités québécoises. Le concours des fleurs rouges est un bel exemple de participation. Dans certains secteurs, les maisons sont de niveau 4/5 et sont admirablement aménagées. Certaines maisons sont peu aménagées et mériteraient plus de sensibilisation.

Domaine industriel et commercial : en 2019, 50/140 et en 2022, 73/140

Je n'ai pas trouvé beaucoup de commerces aménagés dans votre municipalité. Les industries Bois-Franc ont ajouté un bel aménagement avec un coin-lunch pour les employés. Des efforts ont été faits par le Groupe Sollio pour moderniser l'aménagement; bravo!

Dernièrement, une dame m'a appelée pour faire partie du comité d'embellissement; ce geste fut très bien accueilli. Notre comité est en fonction depuis plusieurs années; il est toujours intéressant d'avoir du sang neuf. Si cela vous intéresse, on fera notre réunion de planification en avril.

Le mercredi 15 mars, à l'ITAQ à 19 h 30, il y aura une conférence de Mme Marie-Claude Carbonneau sur la **permaculture**. Vous êtes les bienvenus.

Luce Garon (418-498-3130)

COMPTE-RENDU FÉVRIER 2023

La juge de la commission d'accès à l'information rejette la demande de révision de Mme Nancy Aubert pour les motifs suivants :

- La municipalité a fourni à Mme Aubert les documents demandés;
- Ces factures ne font pas partie des archives municipales;
- Les passages masqués dans les factures sont protégés par le secret professionnel de l'avocat et du comptable. La municipalité était donc justifiée de les protéger.
- La demanderesse, Mme Nancy Aubert, n'a pas présenté de preuve permettant de justifier que les factures d'honoraires du comptable et de la firme d'avocats ne sont pas soumises au secret professionnel ou que la loi autorise une divulgation.

La somme des frais d'avocat dans ce dossier est maintenant rendue à 3 848.67 \$ pour la municipalité.

Le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri proclame la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** le 31 mars et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré.es**.

La MRC de Kamouraska a prévu une enveloppe à son Entente de développement culturel (EDC) pour appuyer les municipalités dans la réalisation d'activités de loisir culturel municipal. Donc, la municipalité demande un montant de 1 500 \$ et s'engage à affecter le montant accordé en 2023 au paiement des dépenses engendrées par les activités de loisir culturel suivantes : 500.00 \$ chansonnier pour la Saint-Jean et 1 000.00 \$ pour le festival de Saint-

Philippe-de-Néri (500.00 \$ pour le vendredi (30 juin) et 500.00 \$ pour le samedi (1^{er} juillet).

Suite à une demande de l'École primaire Saint-Philippe, un montant de 800.00 \$ leur sera remis pour le voyage de fin d'année.

Dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, afin de souligner l'implication et la réussite des élèves de l'école primaire, un sac thermique à l'effigie de la municipalité a été remis à chaque enfant par monsieur le maire.

Étant donné que le Comité du 150^e a terminé ses activités et fait le bilan des dépenses et recettes, les profits ont été répartis entre les divers organismes de la municipalité de la façon suivante :

Fabrique : 2 000 \$

Réserve 175^e : 5 000 \$

Comité d'embellissement : 3 000 \$

Club de ski de fond Bonne Entente : 3 000 \$

École Saint-Philippe : 4 000 \$ (frais de scolarité)

Bibliothèque Claude-Bécharde : 1 000 \$

Comité Famille, aînés et loisirs : 7 000 \$ plus le montant restant après les frais de la dissolution du Comité du 150^e. Les montants de la vente des albums-souvenirs en surplus iront également à l'organisme.

CHANGEMENT D'HEURE ET SÉCURITÉ

Changement d'heure : **Dans la nuit du 11 au 12 mars, nous avancerons d'une heure** et par le fait même, il faut en profiter pour **changer les piles de vos avertisseurs de fumée et vérifier leur fonctionnement**. Sachez qu'un avertisseur de fumée possède une date d'expiration. Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.

Rappel : Comment vous débarrasser des cendres chaudes

Videz régulièrement les cendres du foyer, mais laissez-y le charbon et la braise. **N'utilisez jamais un aspirateur** pour ramasser les cendres chaudes. Jetez les cendres chaudes dans un **contenant métallique** à fond surélevé et muni d'un **couvercle métallique**. Déposez le contenant à **l'extérieur** sur une **surface non combustible**. Gardez une distance minimale **d'un mètre** entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile. Les cendres devraient reposer dans ce contenant **au moins 7 jours** avant d'être jetées dans un autre contenant tel le bac de poubelle.

Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières soient **parfaitement refroidies**. Attention! **Les cendres ne peuvent être jetées comme matières organiques (bac brun)**. Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention! Les cendres chaudes dégagent du **monoxyde de carbone**; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à **l'extérieur** de la maison ou du garage.

Source : Sécurité et situations d'urgence, section sécurité incendie

Laurence Frève, agente de développement communautaire et de loisirs

NOUVELLES DE NOS GENS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Dany, fils de Nicole Dionne et Marcel Lévesque, et sa conjointe Marie Berthiaume, ont pris possession du "Domaine du sucrier" à St-Boniface en Mauricie, comprenant une salle de réception pouvant accueillir 80 personnes et offrant le service de boîtes-repas "Ma cabane à la maison". Bravo et bon succès!

MOT DE L'AGENTE

Bientôt le printemps sera à nos portes et le beau temps arrivera, mais pour le moment, nous devons « faire avec » le temps froid et les changements de température. Merci à tous ceux qui ont participé à la « soirée patins » du 4 mars. La dernière soirée aura lieu le **18 mars** (Medley Rock). Nous vous attendons au chalet des loisirs dès 19 h. Un service de bar est sur place; du chocolat chaud et du café vous seront servis.

Qui dit mois de mars dit également préparation du **camp de jour**. J'ai mis un sondage sur la page Facebook de la municipalité. Je demande à tous les parents des enfants de 5 à 12 ans qui sont intéressés à inscrire leur enfant pour l'été 2023 de **répondre à la pré-inscription**. L'inscription officielle vous sera communiquée en temps et lieu. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec moi à agent@stphilippedeneri.com ou au 418-498-2744 #207.

Les personnes intéressées à postuler pour travailler durant l'été au camp de jour ont jusqu'au **vendredi 17 mars à 12 h** pour me faire parvenir leur curriculum vitæ via mon adresse courriel.

L'activité familiale Glissons en famille a eu lieu le samedi 25 février. Comme j'ai dû m'absenter, je tiens à remercier les membres du comité Famille, aînés et loisirs qui ont été présents lors de cette journée et merci également aux participants. Je remercie aussi les membres du club de ski de fond qui ont permis que cette journée se

réalise. On se voit l'an prochain pour une autre édition!

Je vous souhaite, chères citoyennes et chers citoyens, un beau mois de mars et de joyeuses Pâques!

Laurence Frève, agente de développement



LOGEMENTS
À LOUER
À L'OFFICE

D'HABITATION DU KAMOURASKA
EST DANS LES MUNICIPALITÉS DE
SAINT-PASCAL, SAINT-PHILIPPE-DE-
NÉRI ET MONT-CARMEL

Pour être admissibles au programme **HLM**, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 22 000 \$ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2021 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25% des revenus 2021. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le **418-492-2877, poste 6**, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Les agrumes à la rescousse : les pelures d'oranges

Fabriquez un nettoyant dégraissant en conservant des pelures d'orange ou de clémentine dans un pot Mason. Couvrez-les d'une solution d'eau et de vinaigre blanc à parts égales. Laissez le tout macérer pendant 1 mois avant de verser le liquide filtré dans une bouteille munie d'un vaporisateur. Ce nettoyant est efficace pour le nettoyage de la cuisine puisqu'il dissout la graisse.

Une orange piquée de clous de girofle dégage un léger parfum et éloigne les mites et lépismes, communément appelés poissons d'argent dans les penderies. Son arôme agréable repoussera les petites bêtes indésirables.

Nicole Pelletier



Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

NOUVEAU
POINT DE
SERVICE DU

CENTRE-FEMMES LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

Après avoir fait un déménagement dans ses nouveaux locaux, le Centre-Femmes La Passerelle continue son développement et offre un **nouveau point de service à La Pocatière**. Le Centre-Femmes couvre le territoire du Kamouraska et est situé à Saint-Pascal. Pour faciliter l'accès aux services de la Passerelle, l'équipe a créé un partenariat avec le centre de zoothérapie et d'apprentissage du Kamouraska. Les services seront disponibles dans ces locaux partagés, les **jeudis au 612, 4^e avenue**. Dans un objectif d'inclusion, le Centre-Femmes veut se rapprocher des femmes qui ont plus de difficultés de déplacements pour différentes raisons. Il y aura différentes activités organisées tout au long de l'année, dont des groupes de

discussions, des ateliers de développement personnel et autres activités collectives. Des rencontres individuelles avec une intervenante seront aussi possibles dans ce nouveau local. Il est possible de **prendre rendez-vous à l'avance** en appelant au Centre-Femmes au **418-492-1449**.

Rappelons que le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska est une ressource locale, gérée par et pour des femmes. C'est un lieu d'appartenance et de transition qui offre à toutes les femmes du Kamouraska de tout âge, une alternative à leur isolement, ainsi qu'un réseau d'éducation et d'action.

SOURCE : Chloé B Bouchard

Agente aux communications, 418-492-1449
www.lapasserelledukamouraska.org

TARTE AUX POMMES **ET AU SIROP D'ÉRABLE**

6 tasses de pommes pelées et tranchées

¼ tasse d'eau

2/3 tasse de sirop d'érable

1 abaisse précuite

2 c. à soupe de beurre

¼ tasse de farine

¼ tasse de yogourt

1 tasse de sucre glace

1 c. à thé de vanille

Dans une casserole, mélanger les pommes, l'eau et le sirop d'érable. Laisser mijoter 3 ou 4 minutes. Égoutter les pommes en récupérant le sirop, puis les disposer dans l'abaisse précuite. Réserver.

Dans une casserole, mélanger le sirop, le beurre et la farine. Amener à ébullition. Tout en mélangeant, poursuivre la cuisson 2 ou 3 minutes, jusqu'à épaississement. Verser sur les pommes et laisser refroidir. Dans un bol, mélanger le yogourt, le sucre glace et la vanille. Étendre sur la tarte.



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Tél : 418 498-2744
Site web : www.stphilippedeneri.com

MARCHÉ AMI
Lucien Dubé, prop.
14, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251

À votre service depuis plus de 40 ans



Desjardins
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

☎ 418 492-4011
☎ 877 851-4011
🌐 desjardins.com/kamouraska
📘 facebook.com/centrestkamouraska



Dany Lavoie, directeur général

23, rue Langlais Nord,

Saint-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0 Cell. : 418 894-5373

Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com

**Vérification
mécanique
Mandataire**

Société de l'assurance
automobile
Québec



St-Philippe

23, rue Langlais Nord

Saint-Philippe-de-Néri, QC G0L 4A0

418 498-2813



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Philippe-de-Néri

Kamouraska, Qc

Nicole Desjardins, prés.

*Maison Funéraire
Viateur Gallant*

Services professionnels
418-498-3382

Transport
Patrick Tremblay
(Chimique en vrac)
Transport Québec - Maritimes - Ontario
81, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
418 868-4603

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation

R.B.Q. 6646-2401-01
Kaven Michaud
tél.: 418 860-6655
Fenêtres - Toitures - Finition intérieure et extérieure
Fabricant d'armoires



**Garage
Rosaire Ancitil**

Débosselage et peinture
Jet de sable
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

498-3456

Les équipements **Patrick
Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0